

Dossier de candidature

Eco-conception de produit Appel à projets Mapeco

Date limite de dépôt des dossiers :

- par courrier électronique : 28 novembre 2008
- par courrier postal : 26 novembre 2008

Date de décision du jury : 4 décembre 2008



PRESENTATION DE L'APPEL A PROJET

SOMMAIRE

A. Contexte et enjeux du projet d'éco-conception des produits	3
1. L'éco-conception dans les PME	3
2. Le projet MAPECO d'éco-conception des produits.....	3
B. Objectif de l'appel à projet.....	4
C. Déroulement de l'accompagnement des entreprises	4
1. Les principales étapes	4
2. Durée de l'accompagnement	5
D. Coûts et intérêts pour les entreprises	6
1. Coût de l'accompagnement pour les entreprises	6
2. Intérêts de la participation des entreprises au projet.....	6
E. Modalités de recrutement.....	6
1. Critères d'éligibilité.....	6
2. Critères de sélection	6
3. Procédure de décision	7
F. Modalités de soumission.....	7

A. Contexte et enjeux du projet d'éco-conception des produits

1. L'éco-conception dans les PME

Les PME-PMI doivent aujourd'hui faire face à des marchés très concurrentiels nécessitant de fabriquer et concevoir des produits toujours moins chers, plus innovants et dans un délai toujours plus court.

Egalement, le concepteur doit intégrer des exigences réglementaires et l'ensemble des exigences du marché et des clients.

Dans ce contexte, l'éco-conception peut apparaître comme un paramètre supplémentaire à prendre en compte.

Pour que l'entreprise puisse intégrer l'environnement comme une donnée d'entrée de ses projets, il convient qu'elle puisse aussi en tirer un bénéfice :

- Innovation en se démarquant par rapport à la concurrence
- Réduction des coûts en repensant son produit
- Valorisation de sa démarche pour rassurer ses clients et pour se démarquer de la concurrence
- Anticipation des attentes des donneurs d'ordre et/ou de la réglementation

Pour leur permettre une transition compatible entre ces contraintes technico-économiques et l'intégration de l'environnement, les industriels attendent des outils qui prennent en compte :

- Leurs pratiques actuelles (processus de conception)
- Leurs contraintes organisationnelles
- Les attentes de leurs marchés sur le sujet (demandes clients, exigences réglementaires)
- Leur niveau de maturité sur cette thématique

Le projet MAPECO¹ d'éco-conception des produits a pour but de répondre à cette attente. Il s'intéresse donc aux entreprises déjà sensibilisées sur le sujet et qui souhaitent intégrer une démarche pragmatique d'éco-conception.

2. Le projet MAPECO d'éco-conception des produits

Le projet MAPECO concerne la conception et l'adaptation d'un outil méthodologique dans le cadre de l'appel à projets ADEME 2008.

Les acteurs de ce projet sont le CETIM² (coordinateur), le CARMA³, l'AFNOR⁴, l'UNM⁵, l'ENSAM de Chambéry et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint Etienne – Montbrison.

¹ Méthodologie Adaptée aux PME-PMI du domaine de la mécanique pour la prise en compte de l'Environnement dans la COncception des produits

² Centre Technique des Industries Mécaniques

³ Centre d'Animation Régional en Matériaux Avancés

⁴ Agence Française de NORmalisation

⁵ Union de Normalisation de la Mécanique

Les enjeux du projet sont d'aider les PME-PMI à :

- Intégrer la démarche d'éco-conception de manière efficace et durable
- Mesurer les gains obtenus en matière de réduction des impacts environnementaux des produits
- Valoriser leur démarche auprès de leurs clients et des donneurs d'ordres

Le principal objectif du projet est de formaliser une méthode d'éco-conception existante (méthode MAIECO⁶ du CETIM) sous la forme d'un document prénormatif pour, à terme, la rendre accessible et utilisable au plus grand nombre sous forme d'une norme.

La 1^{ère} phase du projet va consister à réaliser ce document prénormatif. **La 2^{nde} phase a pour but de confronter la méthodologie à des cas concrets industriels afin de tirer des enseignements de cette expérimentation et de finaliser le document prénormatif.** D'où la nécessité de recruter **4 entreprises**.

B. Objectif de l'appel à projet

L'objectif de l'appel à projet est double :

- Accompagner les entreprises dans l'intégration de l'environnement dans leur processus de conception d'un produit "pilote" (nouveau produit ou produit existant à reconcevoir).
- Rédiger une norme expérimentale à partir de l'application de la méthode d'éco-conception dans les entreprises.

C. Déroulement de l'accompagnement des entreprises

1. Les principales étapes

L'accompagnement de l'entreprise dans la mise en œuvre de cette démarche à l'occasion d'un projet pilote doit lui permettre de s'approprier la démarche.

Pour l'entreprise, cette appropriation se traduit par :

- La définition de sa stratégie en matière d'éco-conception
- L'intégration de la composante environnementale dans son processus de conception.
- La création de connaissances et l'acquisition des compétences nécessaires pour mener des projets d'Eco-conception.

⁶ Méthode d'Apprentissage organisationnel de l'Intégration de l'Eco-CONception dans les PME

Mené intégralement, l'accompagnement est composé des phases suivantes :

❖ **1. Lancement du projet**

Constitution de l'équipe projet – Elaboration du planning – Rappel des principes de l'éco-conception

❖ **2. Détermination du profil environnemental du produit**

Identification des aspects environnementaux (fabrication du produit, utilisation, recyclage en fin de vie, ...) les plus significatifs pour le produit.

❖ **3. Identification des pistes de solutions pour l'intégration de l'environnement**

Identification et hiérarchisation des pistes de solutions environnementales du produit sur toutes les étapes de son cycle de vie.

Identification des indicateurs de conception pertinents par rapport au contexte produit/entreprise, rattachés à ces pistes de solutions.

❖ **4. Validation des solutions de conception selon les critères environnementaux**

Apport d'une vision complémentaire de nos experts pour intégrer la composante environnement lors de la conception de votre produit

❖ **5. Bilan de la démarche**

Caractérisation des indicateurs pour la solution retenue

Retour d'expérience

Capitalisation

❖ **6. Communication environnementale**

Elaboration des supports de communication sur les résultats obtenus (démarche effectuée, performances environnementales du produit, ...)

2. Durée de l'accompagnement

L'accompagnement des entreprises dans le cadre de ce projet se déroulera sur la période de janvier 2009 à octobre 2009, et s'étalera sur une période de 5 mois⁷.

Il se décomposera de la manière suivante :

- 5 jours d'intervention de nos experts en éco-conception au sein de l'entreprise.
- 5 jours de travail pour l'entreprise en complément des interventions (collecte de données par exemple)

⁷ Durée moyenne d'accompagnement, peut varier en fonction du type de produit

D. Coûts et intérêts pour les entreprises

1. Coût de l'accompagnement pour les entreprises

L'accompagnement des entreprises est financé par les acteurs du projet.

2. Intérêts de la participation des entreprises au projet

Participer à ce projet d'éco-conception de produits va apporter aux industriels :

- Une appropriation d'une démarche pour intégrer l'environnement dans la conception des produits et la formation de ses collaborateurs à cette démarche
- La valorisation d'un de leurs produits
- La citation de l'entreprise dans la norme expérimentale rédigée dans le cadre du projet

E. Modalités de recrutement

1. Critères d'éligibilité

Pour être éligible, l'entreprise doit satisfaire les conditions suivantes :

- L'entreprise postulante doit être une PME-PMI du domaine de la mécanique
- Elle s'engage à :
 - Commencer l'accompagnement dès janvier 2009
 - Accepter de communiquer les résultats de l'accompagnement
 - Impliquer plusieurs acteurs de l'entreprise : achats, conception, logistique, production, marketing, ...
 - Participer à la journée technique de restitution du projet (prévue fin 2009)
- Son dossier de candidature (sous forme électronique ou sous forme papier) doit être soumis dans les délais au format demandé et être complets (lettre d'engagement + fiche descriptive entreprise + dossier de présentation du produit)

2. Critères de sélection

Chaque projet sera évalué en fonction des critères suivants :

- La pertinence de la proposition au regard de l'appel à projets
- la clarté de la présentation du projet
- la mise en œuvre des compétences des différents acteurs de l'entreprise
- la durée de conception du produit

3. Procédure de décision

Le jury est composé de membres des acteurs du projet : CETIM, CARMA, AFNOR, UNM, ENSAM de Chambéry et CCI de Saint Etienne – Montbrison.

Les dossiers vont être examinés par le jury et 4 entreprises vont être sélectionnées suivant les critères définis dans le paragraphe précédent.

Le jury donnera sa décision le 04 décembre 2008.

F. Modalités de soumission

Le dossier de candidature comporte 3 documents nécessaires à l'évaluation du projet de l'entreprise :

- une lettre d'engagement de l'entreprise
- une fiche descriptive de l'entreprise
- un dossier de présentation du produit

Le dossier de candidature devra être transmis :

- sous forme électronique au plus tard le vendredi 28 novembre 2008 à l'adresse : Amandine.Authier@cetim.fr ou Francois.Barnabe@cetim.fr

ou

- sous forme papier par envoi postal au plus tard le 26 novembre 2008, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Amandine Authier / Franz Barnabé
CETIM
7 rue de la presse
BP 802
42952 Saint Etienne Cedex 9

Les personnes à contacter pour toute information concernant l'appel à projet sont :

Amandine Authier, 04 77 91 68 14 - Amandine.Authier@cetim.fr
Franz Barnabé, 04 77 79 40 49 - Francois.Barnabe@cetim.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Lettre d'engagement (à compléter et signer)
- Fiche descriptive entreprise (à compléter)
- Dossier de présentation du produit (à réaliser suivant les éléments demandés)

LETTRE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné _____

Déclare que la société _____

S'engage à :

- ❖ Participer à la phase expérimentale du projet MAPECO si sa candidature est retenue, dès janvier 2009.
- ❖ Mettre à disposition les ressources humaines et matérielles nécessaires au bon fonctionnement de la mise en application de la méthodologie d'éco-conception et de (re)conception du produit.
- ❖ Communiquer les résultats de l'expérimentation.
- ❖ Participer à la journée technique de transfert prévue fin 2009.

Le _____

Signature

FICHE DESCRIPTIVE ENTREPRISE

Nom de l'entreprise	
Activités / Type de produits	
Nombre de salariés	
Coordonnées	
Personne responsable du projet	
Type et désignation du produit envisagé pour conception environnementale	
S'agit-il d'un nouveau produit ou d'un produit existant à reconcevoir ?	

DOSSIER DE PRESENTATION DU PRODUIT

Ce dossier est à réaliser par l'entreprise.

Il doit comporter les informations suivantes :

- Présentation du produit :
 - Description matière (nomenclature)
 - Description fonctionnelle
 - Photos et/ou croquis
- Description du processus de conception (votre planning pour le développement du produit proposé)
- Description du processus de fabrication envisagé
- Motivations de la candidature